

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1903)
Heft: 41

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Administration, Rédaction: CRESSIER, (Neuchâtel)

Décembre 1903

N° 41

Dezember 1903

Prix du Numéro 25 cts.
 Prix de l'Abonnement pour non-sociétaires Fr. 3.— par an

Preis der Nummer 25 cts.
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder Fr. 3 per Jahr

SOMMAIRE :

- 1° Portefeuille artistique circulant.
- 2° Travaillons.
- 3° La beauté protégée par la loi.
- 4° Comité central.
- 5° Correspondance des Sections.
- 6° Programme de concours.

PORTEFEUILLE ARTISTIQUE
 CIRCULANT

En nos temps modernes, où l'on cultive la publication illustrée d'une façon intensive, il n'est guère d'artiste qui n'ait senti le besoin de s'abonner à quelque périodique; il n'en est guère non plus qui ne se soit dit qu'après tout, son ami hebdomadaire ne le renseignait qu'assez médiocrement sur la production artistique contemporaine.

Il est d'observation commune, en effet, que, quelle que soit la peine prise par l'éditeur d'un journal d'art, celui-ci n'arrive pas à donner à sa publication cette tournure un peu générale et universelle que réclame l'esprit inquiet d'aujourd'hui.

D'autre part, ce même esprit, jaloux de connaître tout ce qui est nouveau, savoure avec délices, quand-même,

toute production sentant le cas particulier, c'est-à-dire l'œuvre qui a une saveur de terroir précise. On veut être cosmopolite, mais rester de chez soi quand même. C'est très bien, mais alors comment concilier, s'il vous plaît, ces deux courants violents et contraires; comment, quand on est éditeur, satisfaire tout le monde; où trouver, quand on est simple lecteur, le moyen d'étendre ses investigations?

La vraie solution c'est la création d'un cercle d'artistes avec abonnement à un grand nombre de publications artistiques; mais ce luxe-là qui consacre la majesté d'une cité est un idéal plutôt déraisonnable pour une ville de vingt-mille âmes, quand bien même elle se trouve avoir quelques bonnes traditions artistiques.

A défaut de cette solution coûteuse, et acculés dans le terrible dilemme suivant: s'abonner à tous les périodiques intéressants, ou prendre son parti de n'entendre jamais qu'une cloche et qu'un son, quelques membres de la Société neuchâteloise des peintres et sculpteurs eurent l'idée de faire une petite incursion dans le domaine de la collectivité, d'une collectivité douce et inoffensive, hâtons-nous de le dire, et tout à fait en dehors des théories si contestées du socialisme ambiant.

Ces quelques braves eurent donc l'idée de se grouper et de créer un portefeuille artistique circulant, contenant autant de publications que de membres syndiqués, chacun d'eux prenant à sa charge un périodique qu'il laisse courir